

Marseille : le bâtiment du diocèse toujours pas évacué

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Immigration](#), [Perepiscopus](#)

Date : 25 janvier 2019



Mgr **Pontier** informe les diocésains de Marseille sur le bâtiment de l'avenue de Saint-Just [occupé](#) depuis le 18 décembre.

Vous avez sans doute appris que, depuis le 18 décembre 2018, un bâtiment appartenant au diocèse a été occupé par le "Collectif 59" et le "Collectif Coordasso des MIE 13" (Mineurs isolés étrangers) pour mettre à l'abri les mineurs non accompagnés. D'autres personnes migrantes sont venues rejoindre ce lieu.

Ce bâtiment, situé au 59 avenue de Saint-Just, était autrefois une maison pour personnes âgées, à laquelle a succédé L'Arche à Marseille, foyer de vie pour des personnes ayant un handicap mental. Ce vaste bâtiment a été libéré le 11 décembre 2018 pour être vendu à l'Institut Méditerranéen de Formation, conformément à une promesse de vente datant du 20 octobre 2017. Cet Institut formera dans ce lieu un grand nombre de travailleurs sociaux.

Des jeunes mineurs, originaires de Guinée, Mali, Nigéria, Pakistan, Afghanistan, qui dormaient à la gare Saint-Charles, des femmes enceintes, seules, en majorité nigérianes, avec de très jeunes enfants, des familles avec des enfants en bas âge : soit, à ce jour, quatre-vingts mineurs, quarante familles et cinq femmes enceintes. Cinq bébés ont vu le jour depuis le début de l'occupation.

Nous avons pris contact avec le Conseil départemental pour la mise à l'abri et la prise en charge des mineurs, et également avec la Préfecture, à qui il revient d'héberger les familles qui sont en demande d'asile.

De nombreux gestes de solidarité fournissent quotidiennement nourriture et besoins divers. Des membres des deux collectifs assurent chaque jour une présence pour participer au meilleur fonctionnement possible et accompagner chacun dans ses démarches administratives. Le diocèse assure les frais de chauffage, électricité et eau.

Anne Giraud, membre du Conseil épiscopal, est présente tous les jours sur les lieux pour faire le lien entre le collectif occupant et l'archevêché.

À ce jour, nous œuvrons pour que la Préfecture et le Conseil départemental mettent en place les structures et les moyens nécessaires pour accueillir ces personnes dans des conditions décentes d'hébergement, afin que nous puissions libérer ces locaux promis à la vente.

Cela pose bien évidemment la question de l'accueil dans notre société de ces personnes migrantes, accueil qui est sous la responsabilité de l'État, certes, mais aussi de chacun de nous. Et cela nous rappelle l'importance pour tout être humain de pouvoir vivre dans des conditions dignes et dans le respect de ses droits.

Nous espérons une solution pérenne pour ces personnes le plus rapidement possible, d'autant plus que cette situation est lourde de conséquences économiques, tant pour le diocèse que pour l'Institut Méditerranéen de Formation qui compte sur ce bâtiment pour ses activités.